



24^{ème} CONGRES - 15 novembre

APPEL A CANDIDATURES



A la Commission Exécutive et à la Commission de Contrôle


Les articles 5, 6 et 7 des statuts stipulent entre autres que l'Union Départementale est administrée par une Commission Exécutive élue à chaque congrès au scrutin secret et composée de 27 membres titulaires et 6 membres suppléants

Un Congrès extraordinaire précédera l'ouverture du Congrès du 15 novembre 2019 pour apporter des modifications aux articles 5, 14 et 15 des statuts de l'Union Départementale. Vous trouverez en annexe, les articles en question ainsi que la proposition de modifications. Ces modifications pourront être adoptées conformément à l'article 31 à la majorité absolue des suffrages exprimés par mandat.

Les membres de la CE

En plus des 28 membres titulaires élus aux congrès, sont adjoints à cette Commission Exécutive, avec voix consultatives, tous les Secrétaires d'Unions Locales constituées dans le département.

Le rôle de la CE

 La Commission Exécutive dirige et contrôle la gestion du bureau qu'elle désigne en son sein et qui comprend 9 membres au plus, dont le Secrétaire Général, deux Secrétaires Adjoints, un Trésorier et un Trésorier Adjoint et des Secrétaires.



Les candidatures devront arriver au Secrétariat de l'Union Départementale par le biais des syndicats **avant le 9 Octobre 2019.**



Il est indispensable de rappeler qu'être membres de la Commission Exécutive n'est pas une distinction honorifique. Cela implique une prise de responsabilité au niveau du département, sur l'ensemble des problèmes sociaux, économiques, politiques et leurs imbrications au niveau de la région et du pays. Il ne s'agit nullement de décourager les candidatures mais il ne serait pas honnête de ne pas insister sur l'importance du rôle du moteur que doit avoir une Commission Exécutive.

Il ne vous reste plus qu'à réunir vos instances statutaires et à adresser vos candidatures grâce au formulaire ci-joint.

La Commission de Contrôle



Elle est composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants élus par le Congrès en dehors de la CE.

Merci de nous retourner le formulaire ci-joint **avant le 9 Octobre 2019**

Chambéry - Savoie 



24 ème CONGRES - 15 novembre

N'oubliez pas de cocher !

Bulletin de candidature

A la commission exécutive

A la commission de contrôle

NOM et Prénoms :

NOM de jeune fille :

Date et lieu de naissance : Profession :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : Téléphone professionnel :

Téléphone portable : Mail :

Présenté (e) par le syndicat ou l'Union Locale de :

Adhérent (e) FO depuis :

Cachet du Syndicat A..... le

Signature du candidat



**A RETOURNER AVANT
LE 9 OCTOBRE 2019**

BULLETIN DE CANDIDATURE A ENVOYER A

**UD FO DE LA SAVOIE
B.P. 50423
73004 CHAMBERY CEDEX**